



Première Assemblée générale ordinaire du Hub Rural

Procès-verbal
Réunion du 1^{er} décembre 2011

*Plate-forme d'appui au développement
rural et à la sécurité alimentaire en
Afrique de l'Ouest et du Centre*

Le 1er décembre 2011 à seize heures trente minutes, s'est tenue à Dakar, à l'Hôtel Savana, la première Assemblée générale ordinaire de l'Association dénommée : Association internationale du Hub Rural Afrique de l'Ouest et du Centre, en abrégé, le Hub Rural.

L'Assemblée générale avait pour ordre du jour :

1. L'admission de nouveaux membres ;
2. L'examen et la prise de connaissance du rapport d'activités 2011 de l'Association de fait « Le Hub Rural » ;
3. L'examen et l'adoption du Programme de Travail et du Budget Annuel (PTBA) 2012 du Hub Rural ;
4. Questions diverses.

Etaients présents :

1. M. Bagna DJIBO, représentant le ROPPA et Président du Hub Rural ;
2. M. Gustave EWOLE MEDJEME, représentant la PROPAC et Vice Président du Hub Rural ;
3. M. Boubacar KANOUTE, représentant la DUE à Dakar, membre d'honneur ;
4. M. Rui SILVA représentant la CEDEAO, membre actif ;
5. M. Rassebaye NGARHIMDI, représentant la CEEAC, membre actif ;
6. M Djibril MBAYE, représentant l'Etat du Sénégal, membre actif ;
7. M Kassim DEMBELE, représentant le RECAO, membre actif ;
8. M. Dodo BOUREIMA, représentant Billital Maroobe, membre actif ;
9. M. El Hadj A. DIACK, représentant l'AAFAX, membre actif ;
10. Mme Zeinabou MAIKOREMA, représentant l'Etat du Niger, membre actif ;
11. M. Issoufou DARE, représentant l'UEMOA ;

12. M. Cheikh M.F. TOURE, représentant l'AAFAX ;
13. M. Daouda DIARRA, représentant le Ministère malien de l'Agriculture, membre actif ;
14. Mme. Mbene Dièye FAYE, représentant le CORAF ;
15. M. Pape Diadji SECK, représentant le Ministère sénégalais de l'Economie et des Finances ;
16. M. Ndiobo DIENE, représentant le Ministère sénégalais de l'Agriculture ;
17. Mme Samira DAOUD, représentant OXFAM ;
18. M. Sunday ODJO, représentant IFPRI ;
19. M. Cheikh Oumar BA, représentant IPAR ;
20. Ambassadeur Makhtar GUEYE, représentant le Ministère sénégalais des Affaires Etrangères ;
21. M. Demba CAMARA, représentant le Ministère sénégalais des Affaires Etrangères ;
22. M. Maxime HOUINATO, représentant ONU FEMMES ;
23. M. Christophe JACQMIN, représentant Inter-Réseaux Développement Rural ;
24. M. Roger BLEIN, consultant ;
25. M. Yamar MBODJ, Hub Rural ;
26. M. Abdoulaye SEYE, Hub Rural ;
27. M. Roberto GOTTI, Hub Rural ;
28. M. Marwan LADKI, Hub Rural ;
29. M. Vincent BASSERIE, Hub Rural ;
30. M. Papa Alassane MBAYE, Hub Rural ;
31. Mme Rose-Marie ERAMBERT, Hub Rural,
32. Mme Bernadette Diouf-NIANG, UNOPS/Hub Rural ;
33. Mlle Raby MBOUP, UNOPS/Hub Rural.

L'Assemblée est présidée par le Président de l'Association M. Bagna DJIBO, assisté du Directeur Exécutif du Hub Rural, Dr. Yamar MBODJ, en qualité de secrétaire de séance.

Le quorum étant atteint, l'Assemblée pouvait délibérer valablement.

- **au premier point de l'ordre du jour**, l'Assemblée générale n'a pas enregistré de nouvelles demandes d'adhésion à l'Association. Toutefois, le Conseil d'administration l'a informé de l'engouement que l'Association a suscité auprès de certains organismes et institutions qui, de ce fait, sont en train de réfléchir sur l'opportunité d'une future adhésion.
- **au deuxième point de l'ordre du jour**, l'Assemblée générale a pris connaissance et examiné le rapport d'activités 2011 de l'Association de fait « Le Hub Rural » figurant en annexe du

présent procès-verbal et a pris acte de la rigueur notée dans sa gestion. Elle a demandé au Hub Rural qui en assure le relai de développer des activités de communication pour mieux faire connaître son expertise et les mécanismes de sa mobilisation.

- **au troisième point de l'ordre du jour**, l'Assemblée générale, après examen du PTBA 2012,
 - ✓ demande au Hub Rural d'aller dans le sens d'une formalisation de ses partenariats et collaborations ;
 - ✓ demande au Hub Rural d'étudier davantage les outils d'information / communication accessibles aux producteurs ;
 - ✓ et adopte le PTBA du Hub Rural figurant en annexe du présent procès-verbal.

Il n'y a pas eu de point inscrit en questions diverses.

A dix sept heures trente cinq minutes, l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Le Président de séance

M. Bagna DJIBO

Le Secrétaire de séance

Dr. Yamar MBODJ